

André ROOR a passé la ligne de démarcation



Photo André Roor

André Roor est né le 23 mai 1938 à La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire) et habitait chez ses parents Georges et Laure Roor, rue Grange Baudet à La Croix-en-Touraine.

Au printemps 1943, les parents d'André furent prévenus par Claudine Badaire qu'ils devaient être arrêtés le lendemain matin **en raison de leur judéité**.

Ils prirent aussitôt leurs dispositions et partirent le soir même en emmenant avec eux leur fils Clément et les époux Koffler. **Ils traversèrent le Cher en barque au niveau de Fontenay.**

André quant à lui, passa la nuit dans une niche à chien et le matin, en compagnie de Daniel Koffler, le fils du dentiste, il fut pris en charge par **Émile Renard qui plaça les deux enfants dans une citerne à purin spécialement aménagée pour transporter des personnes, avec une partie contenant un peu de purin**. Ce matériel et la mule avaient été empruntés au sieur Godeau, un agriculteur crucifixien.

Au pont de Bléré, les soldats allemands interpellèrent le conducteur de cet engin hippomobile, en possession d'un laissez-passer pour le franchissement de la ligne de démarcation en raison de sa profession de facteur. Après discussion et déversement d'un peu de purin sur la chaussée pour prouver le contenu de la citerne, occasionnant des éclaboussures sur les chaussures des militaires allemands, Émile Renard put poursuivre sa route sur le pont endommagé provisoirement réparé à l'aide de traverses de chemin de fer. L'attelage étant soudainement devenu capricieux en raison du revêtement accidenté du tablier du pont, les militaires allemands durent même apporter leur aide en poussant la citerne afin de libérer la circulation le plus rapidement possible.

L'équipage traversa Bléré et s'arrêta chez les parents de Noël Boutier qui habitaient au lieu-dit « Le vau ». **Les enfants purent enfin sortir de la citerne, après un transport plutôt très insupportable**. André Roor se rappelle en effet encore que la traversée du pont de Bléré fut infernale, abasourdissante en raison du bruit occasionné par les roues en fer de la citerne sur les traverses de chemin de fer, et suffocante de par l'odeur qui se dégageait à l'intérieur de cet habitacle de fortune.

André Roor fut ensuite conduit vers le Coudray à Luzillé chez la famille Barrucand où il rejoignit ses parents et leurs amis Koffler. Il y resta une huitaine de jours.

Les familles Roor et Koffler, respectivement au volant d'une Citroën traction et d'une Peugeot 202, prirent ensuite la direction de Thiers où elles se réfugièrent. Les Roor et Koffler se déplacèrent ensuite dans plusieurs communes du Cantal.

A la Libération, la famille Roor revint enfin à La Croix-en-Touraine.



Photo AD37